

Preuve de dépôt

Vous venez de déposer un dossier de demande de déclaration ICPE concernant le projet site poules pondeuses Prad Bihan sur la commune principale de l'AIOT prad bihan 22140 BEGARD.

La référence de votre dossier est A-4-5OKRDAL8W et concerne une demande de type "une déclaration de modification"

Ce numéro et ce code postal vous seront nécessaires pour déposer les éventuels compléments et pièces de procédure que sollicitera l'administration.

Votre dossier a été transmis le 26/03/2024 à 16h04 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche.

1 - Type de déclaration

Identification et orientation de la demande

Votre demande concerne : **une déclaration de modification**

La déclaration de modification porte sur :

Les modes d'exploitation des installations (évolution des procédés, des rejets, des traitements des effluents, de l'épandage, de la gestion des déchets....)

Numéro d'AIOT : **Je ne connais pas mon numéro d'AIOT**

Service instructeur : **La DDETSPP ou la DAAF**

Conditions d'engagement du déclarant

- Je m'engage à ce que les fichiers déposés comprennent les informations réglementaires requises, dont les références sont rappelées pour chaque dépôt de fichier tout au long de la téléprocédure.
- Je m'engage à prendre connaissance et à respecter les prescriptions générales ministérielles applicables à chaque rubrique de la nomenclature des installations classées, consultables sur le site <https://aida.ineris.fr/>
- Je prends note que tous les plans réglementaires sont déposés en fin de la téléprocédure.
- En initiant le dépôt de mon dossier via la téléprocédure, je m'engage à déposer les compléments ainsi que les pièces de procédures (attestation de mise en sécurité, ...) sur [Service-public.fr](https://www.service-public.fr)

2 - Déclarant

Déclarant

Pétitionnaire ou mandataire : **Mandataire**

N° SIRET **48520175000042**

Organisme : **ALTEOR ENVIRONNEMENT**

Fonction : **salariée**

Personne morale

N° SIRET **81987900800012**

Raison sociale **MARTIN**

Forme juridique **Société à responsabilité limitée (sans autre indication)**

Le nom de la personne, physique ou morale, qui exerce une activité soumise à la réglementation relative aux ICPE est une information regardée comme nécessaire à l'information du public, publié sans anonymisation en application des dispositions du 3° de l'article D312-1-3 du code des relations entre le public et l'administration.

Toutefois, si sa publication fait craindre des représailles ou est susceptible de porter atteinte à la sécurité publique ou à la sécurité des personnes, l'exploitant personne physique peut demander que la donnée ne soit pas mise en ligne au titre de l'application du d) de l'article L311-5 du code des relations entre le public et l'administration.

Adresse en France

Prad Bihan

22140 BEGARD

Signataire

Qualité : **gérant**

Référent

Fonction : **Gérant**

3 - Description de l'installation

Nom de l'installation : **site poules pondeuses Prad Bihan**

Description des activités :

Le site est déclaré pour 9000 poules pondeuses reproductrices (chair). Le plan d'épandage est mis à jour suite à la modification de SAU du prêteur de terre EARL Prat Bian (Bégarde).

[Sur le site de l'installation, vous exploitez déjà au moins :](#)

Une installation classée relevant du régime d'autorisation : **NON**

Une installation classée relevant du régime d'enregistrement : **NON**

4 - Localisation

[Localisation de l'installation](#)

prad bihan

22140 BEGARD

X : 238654

Y : 6857984

Projection : Lambert 93

Le déclarant joint à la déclaration les plans suivants :

- Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100m
- Un plan d'ensemble à jour à l'échelle de 1/200 au minimum, accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation et indiquant l'affectation, jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés (un plan jusqu'au 1/1000 est admis sous réserve que les éléments précités restent lisibles).

5 - Activité du site

Les informations de cette étape ne sont pas nécessaires pour cette démarche.

6 - Mode d'exploitation

Effectuer une demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation :

[Modes d'exploitation](#)

Modifications apportées aux modes d'exploitation :

Le plan d'épandage est modifié. Avant projet, une partie du fumier était épandue sur la SAU du

prêteur de terre EARL Prat Bian, et une partie était reprise dans le cadre d'un contrat d'export avec la société Huon. Suite à l'extension de SAU de l'EARL Prat Bian, c'est la totalité du fumier de volailles qui sera épandue sur la SAU de l'EARL Prat Bian. La SAU est égale à 103 ha, et la surface épandable est égale à 95 ha. L'indice Directive Nitrates de l'EARL Prat Bian après projet s'élève à 124 unités d'azote organique par ha SAU. La convention d'épandage est mise à jour et disponible chez le demandeur.